



FFBad

Fédération Française
de Badminton

Guide du Club Avenir





« Engageons une réelle école de formation à la Française pour dominer l'Europe... »

PREAMBULE

Ce guide a pour vocation d'apporter un éclairage assez complet sur ce nouveau dispositif de la Fédération Française de Badminton. Il est réalisé à l'intention d'environ 2000 présidentes et présidents des clubs français et de leurs différents partenaires institutionnels et privés qui ont le souhait d'accompagner les 9-12 ans vers le haut niveau.

Enjeux du label - au travers notamment de l'édito du Directeur Technique National Philippe Limouzin -, procédures et conditions d'attribution, sens du label et rôles de chacun : nous espérons vous fournir ici les informations indispensables à la bonne compréhension de tous ces nouveaux éléments afin que chacun puisse les intégrer au mieux dans ce projet commun ambitieux.

Bonne lecture !

UN LABEL AU SERVICE DES RÉSULTATS DE DEMAIN

Positionné au centre de la stratégie fédérale « 3.0 objectif club », le club reste le lieu privilégié de la transmission des valeurs fédérales et de l'acquisition d'une formation qualitative garante de progrès et de projections dans la réussite. Le « Club Avenir » propose un regard singulier sur la formation du jeune joueur de badminton. Un regard prenant compte du joueur et de son environnement.



Une formation proposant une spirale vertueuse éducative et qui peut permettre de voir loin et haut. Le « Club Avenir » ne cherche pas à enfermer le joueur dans un cahier des charges qui ne serait que contraintes, il pose simplement les bases de fonctionnement permettant d'aborder toutes les composantes de la formation optimisées du joueur de badminton, tout en lui proposant un champ ouvert d'apprentissage et d'expression.

Le « Club Avenir » est un prolongement et un transmetteur. Prolongement du dispositif jeune et de l'originalité de son approche initiale d'une raquette originale et d'un volant à la trajectoire spécifique; transmetteur de bases permettant de s'épanouir dans des chemins d'optimisation du talent.

Le président de la Fédération Richard Remaud souhaite que l'ensemble des moyens d'action mis en place au service de l'action des clubs soit qualitatif. Le « Club Avenir » porte cette qualité fédérale, qui ne reste qu'un motif et qui ne doit pas se substituer à l'essentiel, à la finalité : concourir à la transformation d'une ambition de pratique de haut niveau chez les plus jeunes joueurs en l'obtention de victoires précieuses source d'accomplissement et de joies que seul le badminton peut offrir.

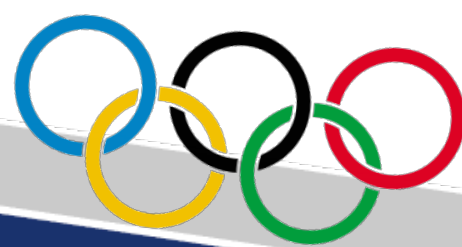
Philippe LIMOUZIN
Directeur Technique National
Fédération Française de Badminton

SOMMAIRE

Les Enjeux de ce nouveau label	5
Les 2 modes d'accès au label	6
Le cahier des charges	8
Volume d'entraînement efficient	9
Opposition à l'entraînement et en compétition	10
L'engagement de tous	11
Autour du projet sportif	12
Niveau de qualification de l'encadrement	13
Travail en commun	14
Règlement et principes d'attribution du label	15
L'accompagnement fédéral	17
Remerciements	18

POSITIONNEMENT DU « CLUB Avenir »

Le Dispositif « Club Avenir », une marche de formation au sein des dispositifs fédéraux



LES ENJEUX DE CE NOUVEAU LABEL

La Fédération a besoin de s'appuyer sur des clubs motivés par la formation des très jeunes joueurs et capables de les accueillir pour les inscrire sur le parcours menant à l'excellence sportive. L'accompagnement fédéral visera à optimiser ce projet de développement des joueurs afin qu'ils puissent atteindre à terme la haute performance. Pour répondre à ces exigences, le club s'engage à proposer un entraînement qualitatif quasi quotidien mené par un entraîneur professionnel disponible pour accompagner les « Joueurs Avenir » (joueurs identifiés ayant participé au DAR à minima) dans l'ensemble de leurs projets. Celui-ci mettra en place une planification de l'entraînement et des compétitions adaptée à ce public et à l'objectif du label : atteindre l'étape nationale du Dispositif Avenir en vue d'être listé « espoir » sur les listes ministérielles.



L'enjeu est clair : permettre au badminton français de glaner des médailles sur les Championnats d'Europe, du Monde et aux Jeux Olympiques !

LE LABEL « CLUB AVENIR »



La labellisation ne doit pas être comprise comme une contrainte mais bien comme une reconnaissance des initiatives locales conventionnées dans le temps ayant pour but d'atteindre un objectif commun. Le label « Club Avenir » est un label fédéral de qualité délivré aux clubs respectant un cahier des charges répondant aux exigences de l'accès au haut niveau (équipe de France senior à terme).

En lien direct avec le Dispositif Avenir (DA) - dispositif d'identification des potentiels émergents en aval de la partie du Dispositif Jeunes (DJ) destiné au moins de 9 ans - le label « Club Avenir » a donc pour but d'accompagner les joueurs entre 9 et 12 ans pour qu'ils intègrent le Parcours d'Excellence Sportive (PES). Il se situe en amont du DER (Dispositif d'Entraînement Régional, c'est à dire Pôle Espoirs (PE) ou Schéma d'Entraînement Régional (SER)).

COMMENT OBTENIR LE LABEL « CLUB AVENIR »?

Soit par la structuration...



Le club s'engage à honorer entièrement le cahier des charges (voir le détail plus loin) et postule pour obtenir le label (valable 4 ans sous condition du respect du cahier des charges). Il prend en charge au moins un joueur ayant atteint le DAR au minimum. Ce type de joueur est alors clairement identifié et obtient le statut de « Joueur Avenir ».

soit par l'identification...

Lorsqu'un joueur est sélectionné sur le DAN « identification », son club se voit proposer l'accès au label au travers d'un allègement du cahier des charges : le club a alors 2 ans pour passer de 6h à 8h d'entraînement hebdomadaire et 2 ans pour augmenter la qualification de son Entraîneur Avenir (passer d'un moniteur à un entraîneur détenteur du DE).

Le but est d'accompagner le club du jeune identifié qui souhaite entrer dans la démarche du label « Club Avenir » par le biais d'une période de mise à niveau de la structuration du club.

Le label est donc obtenu pour 2 ans sous condition du respect de ce cahier des charges allégé.



COMMENT CONSERVER LE LABEL « CLUB AVENIR »?

Condition 1 : respecter le cahier des charges (allégé ou complet en fonction de la voie d'accès - identification ou structuration).

Condition 2 : sur une période de 4 ans, 1 Joueur Avenir entraîné par le club atteint le DAN ou 3 Joueurs Avenirs différents atteignent le DAI.

En cas de perte du label, le club peut le récupérer lorsqu'il répondra à nouveau à ces 2 conditions sur une période « glissée » de 4 ans.



UN CAHIER DES CHARGES EXIGEANT MAIS STRUCTURANT

Le cahier des charges a été construit sur notre connaissance de ce qui fonctionne aujourd'hui en Europe et au Danemark en particulier, sur l'expérience des pôles Espoirs ainsi que sur une étude menée sur le stage de détection national (D.A.N) en 2013 sur les conditions d'entraînement des 9-12 ans en France.

Ce cahier des charges réunit les conditions minimales à respecter pour permettre aux joueurs talentueux d'exprimer tout leur potentiel prioritairement dans la catégorie senior.

Il permet à ces joueurs de se préparer pour profiter pleinement du volume d'entraînement exigé dans les DER à partir de 13 ans (13 à 15h/semaine). Il n'empêche pas des adaptations du volume à la baisse en cas de besoins très ponctuels (contrainte scolaire, fatigue excessive...).

Des Engagements en lien avec notre activité

Volume d'entraînement efficient

Opposition à l'entraînement et en compétition

L'engagement de tous

Autour du projet sportif

Niveau de qualification des entraîneurs

Travail en commun





CAHIER DES CHARGES

Volume d'entraînement efficient

4 séances badminton par semaine minimum (1h30 minimum par séance) **ET 8h** de pratique/semaine minimum pour le(s) joueur(s) identifié(s) « Joueur(s) Avenir(s) ». Ceci représente un volume de 336h annuel stages complémentaires inclus. Possibilité pour les poussins de descendre à 6h d'entraînement en 3 ou 4 séances au choix si et seulement si l'intérêt sportif l'exige (fatigue excessive, respect du rythme de l'enfant).

Le(s) Joueur(s) Avenir peuvent faire partie d'un ou plusieurs groupes d'entraînement dans la semaine (les joueurs associés doivent apporter la qualité et l'opposition suffisante) dans la limite de 12 joueurs par groupe (le reste du groupe n'est pas forcément concerné par le respect du cahier des charges).

Semaine type : 1 à 3 séances individuelles, 1 séance collective de technique raquette, 1 séance collective de technique de déplacement, 1 séance de matchs d'application des principes tactico-techniques et mentaux.

Période estivale : se rapprocher le plus possible de la mise en place de 2 à 3 semaines d'entraînement tel que défini ci-dessus entre le 1^{er} Juillet et le 31 Août. Les stages d'entraînement rentrent dans ce cadre. Recommandation : programmation de ces semaines sur le mois d'août.



CAHIER DES CHARGES

Opposition à l'entraînement et en compétition



L'entraînement

L'adversité proposée aux « Joueurs Avenir » doit leur permettre de se confronter à des systèmes de jeux différents et à des niveaux de jeux supérieurs. Le but est de développer des qualités d'adaptation et de maintenir les acquis techniques à mesure que la vitesse, l'intensité et le niveau augmentent.



Les compétitions

« L'Entraîneur Avenir » suit le(s) Joueur(s) Avenir sur 5 compétitions minimum dans la saison ; l'objectif est double :

- coaching sur ces 5 compétitions ;
- réorientation des axes prioritaires d'entraînement en se servant de 3 à 5 compétitions planifiées à cette fin en début de saison.

*** Recommandation compétitive : 2 tournois par mois (20 par an).**

*** Le Conseiller Technique National (CTN) territorial de la Fédération peut servir de ressource pour la mise en place de la planification de l'entraînement comme de la programmation du calendrier des compétitions.**



CAHIER DES CHARGES

L'engagement de tous



FFBaD
Fédération Française
de Badminton

Convention Fédération/Club :

Une convention entre la Fédération et le club labellisé « Club Avenir » permet de déterminer les rôles et missions de chacun dans le respect du cahier des charges. De plus, elle permet une identification précise des « Joueurs Avenir » pour les clubs auxquels le cahier des charges s'applique. Enfin, elle formalise l'engagement de la FFBaD aux côtés du club dans cette démarche de formation qualitative en direction de ses jeunes licenciés.



FFBaD
Fédération Française
de Badminton

Intégration à la convention des acteurs et partenaires du « Club Avenir »

Le joueur est l'élément central de ce label et il est positionné au coeur de toutes les attentions. Les parents sont parties prenantes du respect du cahier des charges. Une annexe à la convention sera signée par l'Entraîneur Avenir, le Joueur Avenir, ses parents et le cas échéant le Comité Départemental et la Ligue Régionale.



CAHIER DES CHARGES

Autour du projet sportif



Suivi scolaire

Le « double projet » cherche à combiner du mieux possible le projet sportif et le projet scolaire. Pour construire cet objectif, il est conseillé d'initier un travail collaboratif avec l'école ou le collège :

- présenter le projet sportif du Joueur Avenir à l'équipe pédagogique ;
- s'intéresser au projet scolaire poursuivi par l'établissement et la classe.

Cette démarche favorise la mise en place de moyens de communication, de solutions innovantes et de compétences communes pour que les partenaires scolaires s'adaptent au profil particulier de l'élève Joueur Avenir.



Suivi médical

Le volume proposé est conséquent pour des poussins / benjamins : la mise en place d'une veille médicale est recommandée.

Il sera intéressant que l'Entraîneur Avenir s'appuie sur les parents, le médecin du joueur et tout autre intervenant médical approprié pour :

- Anticiper et détecter les pathologies de croissance
- Détecter les signes de fatigue excessive
- Echanger sur les exercices de prophylaxie à mettre en place ou sur l'hygiène de vie à suivre



CAHIER DES CHARGES

Niveau de qualification des entraîneurs



Un entraîneur diplômé (DE minimum)

Il est présent au minimum sur 3/4 des séances et de préférence sur l'ensemble de celles-ci (assure la continuité du suivi).

Il construit une planification de l'entraînement répondant prioritairement aux besoins des potentiels poussins/benjamins identifiés (objectif technique recherché prioritairement sur la base des Orientations Techniques de Haut-Niveau). L'objectif est de construire les bases solides qui seront indispensables à long terme plutôt que de préparer les joueurs pour la compétition à très court terme.



Participation à la journée de formation continue annuelle

Il participe à l'action de formation continue proposée par la Direction Technique Nationale.

Celle-ci permet d'accompagner l'« Entraîneur Avenir » dans le développement de son expertise pédagogique et technique (notamment avec maintien d'un lien régulier avec l'évolution du badminton européen chez les jeunes).



CAHIER DES CHARGES

T travail en commun



Accompagnement du Groupe France Avenir à l'étranger.

Dans la mesure du possible, l'Entraîneur Avenir s'engage à répondre favorablement aux invitations de la DTN à participer aux déplacements en stage et compétitions à l'international avec le Groupe France Avenir U11-U13 (fréquence : 1 fois tous les 2 ou 3 ans).

Cette action permet à chaque entraîneur de prendre la mesure du niveau européen chez les jeunes afin de bien régler les repères et les niveaux d'exigences requis pour l'entraînement du Club Avenir.



Mutualisation des outils de formation des jeunes joueurs.

L'Entraîneur Avenir participe à l'alimentation d'une plate-forme d'outils communs aux Entraîneurs Avenir et aux CTN territoriaux.

Cet espace sert également à la communication interne des bilans semestriels des Joueurs Avenir.



Une démarche volontaire

La Fédération favorise la qualité des projets plutôt que l'accroissement du nombre de « Club Avenir ». Elle souhaite développer la collaboration avec les clubs motivés pour mobiliser les leviers utiles au bon développement des Joueurs Avenir.

Fonctionnement général de la commission attribution

Une commission composée d'un élu fédéral, du DTN et des techniciens en charge du dossier étudie et valide le maintien du label et les nouvelles candidatures (courant juin).

A l'issue des décisions de cette commission a lieu la signature de la convention qui lie la FFBaD au Club Avenir.

Constitution et dépôt du dossier

Chaque saison, une campagne de candidature est mise en place par la FFBaD au mois d'avril.

Cette campagne définit les dates limites de retours des dossiers, la date de la mise en place de la commission et la date des signatures des conventions.





« RENFORCER LA CULTURE DE LA VICTOIRE ET REMPORER DES MEDAILLES OLYMPIQUES DEMAIN... »

L'ACCOMPAGNEMENT FEDERAL



Il se décompose en divers moyens d'actions ou d'accompagnements :

- * **Invitation pour suivre le Groupe France Avenir à l'étranger**
- * **Proposition d'un temps de formation continue destiné spécifiquement aux Entraîneurs Avenirs**
- * **Soutien d'une personne ressource en la personne du CTN territorial**
- * **Mise à disposition d'outils de communication et de valorisation du club**
- * **Courriers officiels en direction des partenaires institutionnels pour les informer sur le label « Club Avenir » et pour leur fournir la liste des Clubs Avenirs pour la saison.**
- * **Accès au réseau de diffusion des Entraîneurs Avenirs pour échanger des contenus, des idées, etc..**
- * **Aide éventuelle sur le petit matériel**
- * **Valorisations financières de la qualité de la formation du Joueur Avenir au travers de ses performances ultérieures sur les 8 nations ou championnat d'Europe U15**



Contacts et lien utiles

Philippe Georjon, responsable Clubs Avenir

Téléphone : 06 98 24 34 81

philippe.georjon@ffbad.org

Loïc Parlon, chef de mission du P.E.S territorial

Téléphone: 06 98 93 89 10

loic.parlon@ffbad.org



La Fédération remercie les clubs ayant grandement contribué à la mise en place de ce label :

- * **Jean-François Claerbout, Président de l'Union Sportive Talence.**
- * **Audrey Gillais, Présidente du badminton club Guichen-Bourg des Comptes.**
- * **Fabien Guillard, Président du Flume Ile Badminton.**
- * **Corentin Grellier, Président du Cercle d'Education Sportive de Tours Badminton.**
- * **Franck Laurent, Président du Cercle Laïque des Tourelles Orléans Badminton.**
- * **Dominique Barre, Président du Badminton Associatif Choletais.**
- * **Patrice Lannoy, Président du Badminton Club de Chambly Oise.**
- * **Thomas Guillais, Président de Bayard Argenteraise Badminton.**
- * **Fredéric Ducrot, Président du Badminton Club d'Aire sur la Lys.**
- * **Peter Edinger, Président du Volant Des Dômes Badminton.**
- * **Hubert Fischer, Président de l'Entente Nord Alsace Badminton.**
- * **Simon Hupfel, Président du Red Star Mulhouse.**
- * **Nadège Jacquemot, Présidente de Chassieu Badminton.**
- * **Marie-lise Lethenet, Présidente d'Annecy Badminton Club.**
- * **Jean Brunet, Président du Racing club de France.**
- * **Sophie Trebern, Présidente de l'Etoile Sportive de Marais Badminton de Challans.**
- * **Leslie Lawrence, Président du Gif Badminton.**
- * **Robert Thai, Président de Nozay Badminton Association.**
- * **Didier Lemaire, Président de l'Athlétic Club de Boulogne Billancourt.**

Ces remerciements vont également à l'ensemble des entraîneurs qui ont oeuvré durant la saison 2014-2015 aux côtés des Joueurs Avenir pour les accompagner dans leur formation. Ces mêmes entraîneurs ont aussi su être force de proposition pour présenter aujourd'hui un label qualitatif qui répond aux réalités du terrain.





FFBad
Fédération Française
de Badminton

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet - 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07

www.ffbad.org